

Fête du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale

Dimanche 14 septembre 2025

Le Parc Naturel, un acteur incontournable et apprécié de tous

Le Parc est un outil utile pour tous : communes, habitants, professionnels. Un acteur stratégique pour le développement du territoire, qui permet de créer de la transversalité entre des domaines d'action, qui permet de partager les expériences et de s'inspirer de ce qui fonctionne ailleurs, et tout cela dans tant de domaines différents. Le Parc est une structure généraliste, qui sait s'adapter aux évolutions sociales, sociétales ou encore environnementales pour proposer le meilleur aux communes et intercommunalités :

Travail avec les producteurs locaux pour favoriser le mieux manger et le manger local

Travail sur le logement en matière d'accompagnement aux rénovations énergétiques pour les communes et pour les habitants pour aider à lutter contre la précarité énergétique

Travail sur la préservation du petit patrimoine

Travail sur la sensibilisation à la biodiversité, en complémentarité avec EDEN 62.

Travail sur l'appropriation du territoire avec le label GEOPARK mondial UNESCO sur l'histoire géologique du territoire en lien avec le Parc national du Kent en Angleterre.

Un moment charnière pour accompagner le Parc : le renouvellement de la Charte

Le Parc est entré dans une période très importante pour la définition de sa stratégie, de son avenir et de son action : le renouvellement de la Charte du Parc, document essentiel qui fixe ses orientations et permet de renouveler collectivement l'attachement des collectivités à la structure. La Charte actuelle devait initialement durer jusqu'en 2025 mais a été prolongée par décision nationale jusqu'en 2028. 2028 sera donc un moment important, un cap à préparer puisque la procédure de révision va officiellement débuter dans les prochains mois, dans l'esprit de co-construction et de participation tant apprécié que sait porter le Parc.

Un travail commun qui vient appuyer le déploiement des politiques du Département

C'est une fierté et une chance pour le Département que de pouvoir s'appuyer sur le Parc et ses outils et plus généralement de travailler en collaboration avec ses équipes sur de nombreux sujets. Nous resterons donc bien entendu à ces côtés pour poursuivre le travail.

Le Département peut se réjouir de ce partenariat efficace et il est important de remercier la participation du Parc à nos projets, comme par exemple celui du renouvellement du label Grand Site de France.

Malgré un contexte budgétaire difficile, c'est donc fort logiquement que nous avons souhaité préserver au maximum notre soutien financier au Parc.

Une priorité politique pour les élus départementaux : agir pour une réelle égalité entre les citoyens et entre les territoires

Nos territoires, ruraux bien sûr mais aussi urbains, ont besoin d'être accompagnés pour faire face aux diverses désertifications : désertification économique, commerciale ou encore médicale... C'est d'ailleurs pour cette raison que notre Département a souhaité depuis de nombreuses années venir au soutien des communes pour les aider à surmonter leurs difficultés. Avec des dispositifs de soutien aux travaux des petites communes, comme le FARDA, mais aussi avec l'aménagement de voies de circulation adaptées, nous nous engageons chaque année pour l'attractivité de nos territoires.

Et nous avons aussi fait du maintien des services publics de proximité une de nos priorités avec des accompagnements ciblés notamment au travers de notre dispositif de contractualisation avec les communes et les intercommunalités ! C'est parce que nous sommes parfaitement conscients et convaincus des enjeux que nous veillerons avec attention à maintenir notre action lors des prochaines années au cœur de l'aménagement des territoires, pour améliorer le quotidien des habitants !